

Coordonnée	s du demandeur :
	: LEFEBURE Jacques
Adress	se: Chateau de la Bégude. DS6C-Route de Saint-Antonin
   Téléph	none: 06.29.663119Fax:
Email	one: 06.29.663119 Fax: : jacklefelve1@yako.fa
1 <sup>er</sup> cas : proj	jet localisé entièrement hors site Natura 2000
a.	Nature et description du projet
DÉPRICHET ET AM 22 LES TERRE	ENT D'UNE PARTIE DES PARCEZLES CADASTRÉES AM 225 LA CONNUME DE ROUSSET- 13790) EN VUE DE HETTRE LARBRES FRUTTIERS, MOTAMMENT)
	Le projet comporte-t-il des <b>éclairages nocturnes</b> ? Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage
Non	
i i	Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon
HAS DE PR€	et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon
<u>6</u> 8	Essences concernées si des arbres sont supprimés (préciser pour chaque espèce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)
PINS D'A	LEP -
	DIADETRE SUR LA PARCETLE AM 225 - 45 CM
	DIANETRE SUR LA PARCELLE AM 227 - 80 CM

## e. Localisation et cartographie

<b>Joindre obligatoirement un plan du projet</b> (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et conservés doivent y être repérés.
Le projet est situé :
Nom de la commune :
Site Natura 2000 les plus proches, dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :
A quelle distance?  A 350 (m ou km) du site (nom du site): HONTAGNE SAINTE VICTORE (FR93 0 1605.)  A 350 (m ou km) du site (nom du site): HONTAGNE SAINTE VICTORE (FR93 100 67.)
ъ. Etendue du projet
Surface: Envison 1,4 ha (calcul geoportail) Linéaire:
c. Période envisagée pour les travaux
AUTOMNE-HIVER 2016 CENTRE OTOBRE ET PÉVRIER)
d. Questions posées
En fonction des <u>espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins</u> , les principales questions posées sont les suivantes :
Chauve-souris ou oiseaux
<ul> <li>le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?</li> </ul>
- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)
- l'emprise du projet est elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?
- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus)?  6. RINS D'ALER SNT FAIRLEMENT ATRACTIFS BUR CONSTITUER DES GITES D'URNES
- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?
- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent? NICHEURS PROBABUES: PANVETTE MELA NOCEPHALE (SYLVIA MELANDICEPHALA) NICHEURS RISSIBLES: ALCUETTE L'ULB (L'ULLULA ARBORLEA), PAUVETTE A TETE NOIRE (SYLVIA ATRICAPILLA), GRIMPEREAU DES JARDINS (CEPTINIA BRA CHYPACTYLA), PINSON DES ARBRES (FRINGELLA COEZERS), ROSSIGNOL PRILOMETE (LUSCINIA MEGARHYNI SERIN CIMI (SERINUS SERINUS).

Insectes (à proximité immédiate des sites natura 2000)
<ul> <li>y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)</li> </ul>
NOM -
e. Conclusion
Le projet envisagé
□ est susceptible n'est pas susceptible
d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) suivantes :
VOIR CONCLUSIONS DU RAPPORT DE VISITE LPO DU 27 JUIN 2016
CI-TOINT
Reconnaissance de terrain effectuée le :.27.406
Fait àRousset
Par: M. Micael GENDROT (LPO) M. Aurélien AUDEVARD (LPO)
signature
lated.